



Le Petit Baudrechois

Edition n°15 - Juin 2019

EDITO

Nouveau site pour la gravière, projet de centrale hydroélectrique bien avancé ... Baudreix ne laissera pas passer le train de la modernité sans le prendre, toujours à la recherche de nouvelles solutions, question de survie ...

L'attractivité du territoire comme préoccupation constante est un facteur essentiel d'une bonne santé économique au travers d'implantations d'entreprises garantes d'emplois pérennes, d'augmentation démographique et de maintien des écoles sans diminution de classe, d'installation de cabinets médicaux, de commerce de proximité, de services, etc...

Les détracteurs de ce nouveau projet de gravière ont le droit de discuter cette notion d'évolution, néanmoins il apparaît qu'ils apprécient le site du lac de Baudreix : environnement, baignade, promenade, nature, baniou, accès direct à la voie verte etc...

En son temps, ce projet, en lien direct avec la gravière, a fait également couler beaucoup d'encre : 20 ans après, cette réalisation est appréciée et défendue par la majorité.

Comment peut-on imaginer que l'on puisse abîmer ce site après tant d'efforts et de sacrifices?

L'enquête publique est ouverte jusqu'au 27 juin 2019 : n'hésitez pas à venir vous renseigner et vous exprimer...

Bel été à tous.

Marlène BICIEN

Retour en images... sur les fêtes



Election du conseil des enfants de Baudreix



De gauche à droite : Estéban DIBLARD (CM2) - Bastien PUJOUU (CM1) - Nolan BREVET (CM1) - Pierre DEVIC (CM1) - Louis VERGELY (CM2) - Hugo VIAIS (CE2) - Lola CASTAING (CM1)

Bonne retraite Françoise Armandi !

Après une grasse matinée méritée, le chant des oiseaux remplaceront les cris des enfants, plus mélodieux, vos oreilles vont aimer, assurément !

Mais ces êtres ailés ne dessineront pas de petits messages d'amour personnalisés...

Plus de larmes, moins de bisous...

Et oui ... il va falloir s'y habituer.

Nul doute que vous avez réservé dans votre cœur, une grande place pour tous ces câlins reçus en tant d'années passées auprès de nos chers bambins.

Faisant fi de toutes les difficultés rencontrées, la mémoire magique de l'enfance effacera, comme sur un tableau noir,

les traces à la craie de leurs impertinences !

Au nom de tous, parents et enfants, nous vous disons merci et souhaitons une très belle retraite...

Ami ou ennemi ?

Un peu envahissante certes et malgré sa mauvaise réputation très utile, cette plante qui se plaît bien en Béarn, se rencontre un peu partout, sur les murs, les arbres, le sol...

Je vous présente le "lierre grim pant" que les anciens surnommaient le bourreau des arbres. Du fait de sa forte prolifération il est souvent éradiqué, pourtant il peut avoir dans certains cas être un atout.

Sur les murs, évidemment, il faut le contenir car il peut endommager les bâtiments en pénétrant dans les fissures, mais l'été il peut aussi rafraîchir une façade exposée plein sud et l'hiver l'isoler du froid.

Le lierre est une liane qui peut vivre jusqu'à cent ans. Il n'est pas un parasite de l'arbre car il ne se nourrit pas de sa sève, il grimpe en s'attachant fermement le long du tronc pour chercher la lumière, il protège ainsi l'arbre des intempéries et des variations de température, il est bon pour l'écosystème de la forêt.

Le lierre pousse également en tapis sur le sol. Son rôle dans la biodiversité est important, il sert de refuge à de nombreux insectes, et permet la nidification des oiseaux, le merle adore y nicher.

Sa particularité de fleurir en novembre permet de nourrir les insectes et après la floraison viennent les fruits qui à leur tour nourriront les oiseaux tout l'hiver. Cette baie noire est une des plus nourrissantes dans la nature, sa pulpe contient plus de 30% de lipides.

Prudence ses baies noires sont toxiques pour l'homme

En mars avril c'est une cohorte d'oiseaux : merles, grives, moineaux, mésanges, rouges-gorges, fauvettes... qui s'inviteront dans ce succulent restaurant de la nature. Mais prudence ses baies noires sont toxiques pour l'homme, attention aux enfants qui peuvent être attirés par ces petits fruits ! Ses feuilles sont irritantes pour la peau mais utilisées sous certaines formes elles



Le lierre et ses baies noires

ont des vertus médicinales, dans l'antiquité le lierre était reconnu pour apaiser les maladies respiratoires, aujourd'hui vous le trouverez en phytothérapie pour les mêmes usages.

Très riche en saponine les feuilles bouillies pendant une heure peuvent servir de lessive, à l'heure où nous consommons trop de produits chimiques la solution est certainement dans la nature.

Ces quelques lignes vous feront peut-être regarder le lierre grim pant autrement et éviter un arrachage systématique.

Il n'existe pas d'espèces vivantes inutiles, chacune a sa place dans la biodiversité.

Jean-Charles Roussel ■



Le cercle bleu, késako ?

la Commune de Baudreix a installé récemment un panneau de signalisation "Cercle Bleu" à l'entrée du village, sur la route départementale 937 en venant de Boeil-Bezing.

Ce panneau, à vocation exclusivement humaniste, a été créé par l'association CERCLE BLEU, domiciliée à Monein, afin de sensibiliser les usagers de la route au don d'organe et à les inciter à faire connaître leur volonté.

En 2017, 6 105 greffes ont été réalisées grâce à des dons d'organes. Dans le même temps, 23 828 personnes étaient

encore inscrites en liste d'attente, au 31 décembre 2017. Malgré les efforts constants pour promouvoir le prélèvement et la greffe, cette activité connaît toujours une situation de pénurie : 590 patients sont décédés en 2017, faute d'avoir pu être greffés.

Aujourd'hui, d'après la loi, toute personne qui ne s'est pas inscrite sur le Registre National des Refus (RNR) est présumée consentante et par conséquent, donneur potentiel d'organes.

Cette inscription peut se faire via le site internet : <https://www.cerclebleu.eu/>

Il est primordial de continuer de recueillir et d'enregistrer toutes les volontés afin de matérialiser ses intentions personnelles. Cela permet de rendre le consentement présumé de la loi effectif, légitime et acceptable aux yeux des proches, souvent en questionnement lorsque le défunt n'a rien exprimé sur le RNR. Grâce à cet enregistrement, les conditions sont apaisées et permettent un dialogue réussi entre le corps médical et les proches du défunt.

Source Santé Publique France

Patrick Bonilla ■

Le saviez vous ???

Vous pouvez légalement désigner une personne de confiance qui sera un témoin privilégié pouvant vous assister dans diverses situations concernant votre santé (Loi du 2 février 2016). Proposition faite aux malades lors de toute opération.

Cette personne aura un rôle d'accompagnateur dans vos démarches en matière de santé, d'intermédiaire entre l'équipe médicale et vous. **Son avis sera prioritaire** si vous n'êtes pas en mesure d'exprimer votre volonté, par exemple limitation ou arrêt des traitements de fin de vie.

Toute personne majeure peut désigner une personne de confiance (parent, proche ou médecin traitant) par écrit, sur papier libre ou dans le cadre de la rédaction des directives anticipées (hospitalisation). La désignation de la personne de confiance est révisable et révocable à tout moment.

Ne brûlez pas vos déchets verts..

En plus des troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée ainsi que le risque d'incendie, le brûlage à l'air libre des déchets verts émet de nombreux polluants en quantité importante, dont les particules, qui véhiculent des composés toxiques et cancérigènes.

Les Français produisent en moyenne 160 kg de déchets verts par personne et par an. Pour s'en débarrasser, 9 % des foyers les brûlent alors que c'est interdit.

Les particules fines sont un facteur majorant du nombre et de l'intensité des crises d'asthme et d'allergies. Elles sont également à l'origine d'un grand nombre de décès anticipés (3 500 en Nouvelle Aquitaine*)

Brûler 50 kg de végétaux émet autant de particules que 6 mois de chauffage d'une habitation par le fioul et que 9 800 km parcourus par une voiture diesel.

Les déchets verts peuvent être valorisés directement dans les jardins sous forme de paillage ou de compost et, dans le cas d'un volume trop important, ils peuvent être déposés à la déchetterie de Coarraze, dans la limite de 3 m³ par semaine par foyer. Ces déchets seront valorisés en compost.

Jours et heures d'ouverture de la déchetterie de Coarraze :

du lundi au samedi de 10h à 12h et de 15h à 19h.

*source : Santé Publique France, juin 2016



Culture - Projets communaux

Au nom de THOR ! Des Vikings à Baudreix !

Baudreixois depuis 3 ans, membre depuis 5 ans d'une association de passionnés de l'époque des Vikings, **Nicolas, alias Nordal**, a été atteint le premier par le virus, lors d'un combat de Troll ball à Lescar !

Sandra, alias Signy, passionnée d'histoire, d'archéologie et férue en couture l'a rejointe. Lui, fabrique des cottes de maille, des boucliers, elle, coupe dans des draps de récupération des tuniques, pantalons et robes de bure après les avoir colorés avec des teintures végétales faites maison. Désireux de respecter au mieux les coutumes des Vikings, ils tentent de vivre leur passion au quotidien jusque dans l'art culinaire. « Les écrits de cette époque sont rares, mais cette société, encore mystérieuse, semblait bien évoluée : les femmes avaient même le droit de divorcer !



Célibataires, elles pouvaient devenir des combattantes comme les hommes. Ces vikings étaient de grands explorateurs des mers et architectes navals dotés d'un sens aigu du commerce. »

Loin de l'image de barbares machistes et sanguinaires d'Hollywood, ces hommes scandinaves à stature haute et forte ne portaient pas de cornes sur leurs casques, étaient vêtus de peaux de bêtes pour affronter les grands froids et n'avaient pas peur de la mort. Vénérant THOR (le dieu du tonnerre et de la force), festoyer avec les dieux au paradis leur était promis après la mort.

Avec douceur, Sandra décrit, explique. Quant à Nicolas, habité et animé, le voici tantôt guerrier tantôt mendiant, discutant de stratégie de combat à l'épée, d'entre-

tien du feu, de ligne de flottaison...

Avec leur clan, l'association « La guilde bâtarde », ils prennent part à de nombreuses manifestations costumées (entre autres au château de Montaner).

« Nous avons à cœur de partager ces savoirs ancestraux avec un public d'adultes, d'enfants et animons des ateliers de: forge, fabrication de boucliers et de vêtements... Certaines personnes passent des journées entières avec nous, c'est génial ! »

Ils participent à des camps, vivant en communauté de passionnés venus de la France entière et au-delà :

« Couper avec la société de consommation, arrêter le temps sans technologie moderne, être en symbiose avec la nature, partager, nous permet de mieux retrouver notre propre nature afin d'être mieux avec les autres. ON VOULAIT LE FAIRE, ON L'A FAIT... »

Un grand merci à Sandra et Nico d'avoir accepté de partager leur passion avec nous.

Marlène Bicien ■

Projet d'extension de la gravière

Le groupe Daniel qui gère la gravière implantée sur notre commune vient de déposer une demande d'extension de son périmètre d'extraction de matériaux de l'autre côté du gave sur la commune de Bourdettes,

Une enquête publique a lieu actuellement jusqu'au 27 juin, le dossier est consultable en mairie aux heures d'ouverture du public.

Le Conseil Municipal lors de sa séance du 6 juin dernier, à l'unanimité, a donné un avis favorable à ce projet. Il a constaté que, dans les négociations préalables avec les responsables de la société Daniel, les garanties demandées par la commune ont toutes été prises en compte dans le dossier d'enquête.

Toutes les questions liées à l'environnement du site, aux nuisances produites par le bruit, la poussière, le transport des matériaux ont fait l'objet d'un examen attentif et des propositions ont été apportées afin de réduire au maximum ces nuisances.

Le Conseil Municipal dans sa décision a pris en compte également l'aspect économique du dossier : le maintien des emplois et des ressources pérennes pour la commune (50 000 euros par an).

In fine, pour les générations futures, ces deux nouveaux lacs seront un plus pour la bio diversité de ce site et pour son attractivité touristique.

Francis Escalé ■



Plan projet de la Mission Régionale d'Autorité environnementale de la région Nouvelle-Aquitaine

La centrale hydroélectrique, suite ...

Le projet de création d'une centrale hydroélectrique présenté lors du précédent numéro suit son cours.

Une note de François de Ruggie Ministre de la Transition Écologique datant du 30 avril 2019 autorise et incite désormais à l'implantation de tels équipements sur le gave de Pau.

Le dernier obstacle que la commune doit franchir est celui de l'acquisition foncière sur laquelle cette réalisation doit avoir lieu qui appartient pour l'instant à l'Institution Adour Garonne.

Toutes les options sont sur la table : acquisition amiable ou Déclaration d'Utilité Publique.

Toutefois, c'est l'acquisition amiable que nous privilégions ; faute d'accord la DPU sera demandée.

Vu les enjeux environnementaux en matière de bio diversité, économiques et financiers pour notre village, nous consacrons toute notre énergie à l'aboutissement de ce dossier.

Francis Escalé ■



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE BAUDREIX

LA BAUDREICHOISE

Dimanche 23 juin 2019

Accueil : Mairie de Baudreix à partir de 8 heures - Départ 9 heures

Parcours : 5 km, 10 km ou 11 km



À pied ou à vélo

Dans la Saligue, autour du Lac et bords du Gave

Adulte / 5 €

Enfant 2 € (à partir de 11 ans) - Gratuit pour les enfants en école primaire

Renseignements au 06 24 62 36 10

Fête de l'école

samedi 29 juin

à partir de 11h

- ouvert à tous

Tombola avec

de nombreux lots à gagner :

bons d'achats chez Next, Sylvie Horticulture, Boncap, Point Vert, Macao, ...



Entrées à Nayeo, Zoo d'Asson, Grottes de Bétharram, Parc animalier des Pyrénées, Parc Aventure Bosdarros/Aramits, Forêt des Vert' Tiges, ...

Lots : paniers garnis, livres, BD, DVD, ... cafetière, ... batterie nomade, ...

Tirage au sort samedi 29 juin à 14h

Liste des gagnants sur Facebook, sur demande à baudreix.ape@laposte.net et sur le panneau d'affichage APE de l'école.

baudreix.ape@laposte.net



Devoir de mémoire de nos aînés au camp de concentration de Gurs



Association PETANQUE de Baudreix : Ouverture du 15 mai au 10 octobre

LE PETIT POIS

Légumes du printemps par excellence fut importé d'Italie par le Roi Soleil.

Sur le plan nutritionnel, le petit pois est atypique. Il renferme davantage de glucides, protéines et fibres que la plupart des légumes frais.

Il présente des taux élevés de vitamines K, E, A, B, et un peu de C.

Il apporte de petites quantités de lutéine et de zéaxanthine, deux composés antioxydants qui jouent un rôle protecteur sur la santé de la rétine.

Il contient beaucoup de minéraux : potassium, phosphore, magnésium, calcium, fer, ainsi que de bonnes quantités d'oligo-éléments : zinc, cuivre, manganèse, sélénium, fluor...



Michou ■

RECETTE DE LA PETDARIDE : L'ORIGINALE

Gaspacho de petit pois à la menthe

Pour 4 personnes : 1.2 kg de petits pois non écosés, 1 oignon nouveau, 80cl bouillon de légume, fêta, menthe, ciboulette, huile olive, sel, piment Espelette.



Porter une casserole d'eau salée à ébullition. Faire cuire les petits pois avec l'oignon émincé 10 min à couvert.

Egoutter et passer sous une eau très froide afin de stopper la cuisson. Réserver une poignée pour la décoration.

Mixer les petits pois avec le bouillon de volaille et la menthe feuillée. Saler, verser l'huile d'olive et réserver 2 h au frais. Verser le gaspacho bien frais dans 4 verrines, décorer avec la feta émiettée, les pois réservés et la ciboulette ciselée.

Saupoudrer de piment et servir sans attendre.

Bon appétit - Michou ■

RECETTE DE LA PETDARIDE : LA CLASSIQUE

Pigeon rôti et petits pois à la parisienne



Pour 4 personnes : 2 beaux pigeons, 4 tranches de ventrèche fines, 1,2 kg de petits pois non écosés, 10 oignons grelots, 2 carottes, 2 cœurs de sucernes, un cube de bouillon de volaille, 10cl Armagnac, sel poivre, laurier, thym, graisse de canard et beurre

Préparer les pigeons, assaisonner l'intérieur, barder avec 2 tranches de ventrèche et ficeler. Faire revenir dans une cocotte avec un peu de graisse de canard et flamber avec armagnac. Laisser cuire 20 m au four 210°.

Ecosser les petits pois, couper les 2 tranches de ventrèches en 4, nettoyer les oignons et couper les sucernes en deux et les carottes en bâtonnets.

Faire fondre le beurre dans une cocotte, y faire revenir les oignons puis ajouter la ventrèche, les carottes, les moitiés de sucernes, les petits pois, le bouillon cube et mouiller à hauteur avec de l'eau. Sel poivre, thym, laurier, plus une pincée de sucre.

Couvrir et laisser cuire 20 minutes. Verser le tout sur les pigeons dans leur plat et laisser dans le four encore 10 min. Servir très chaud.

Compteur LINKY

Il arrive dans notre commune. Le compteur nouvelle génération Linky va être installé chez vous par Enedis... pour vous simplifier la vie...

Pour tout renseignement : www.enedis.fr/linky



Journal à parution tri-annuelle
contact : lepetitbaudreichois@gmail.com
Commission Municipale : contact Communication : Mairie
Coordination : Marlène Bicien
Maquette et mise en page : Diane Pierot Bossard
Equipe de rédaction : Marlène Bicien, Patrick Bonilla, Francis Escalé, Michou Mirandou, Jean-Charles Roussel

ne pas jeter sur la voie publique